



AVIS PUBLIC 2020-03

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2020-299 RÈGLEMENT FIXANT LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2020

Prenez avis qu'à la séance ordinaire du 6 janvier 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

« Règlement 2020-299 règlement fixant la tarification pour l'année 2020 »

Ce règlement entrera en vigueur le jour de leur publication, soit le 7 janvier 2020, et ce, conformément à la Loi.

Donné à Asbestos, Québec, le 7 janvier 2020.

Me Marie-Christine Fraser, greffière